

Les technologies au service de l'éducation : une chance pour la France

Axe 1 – Accélérer la formation des professeurs

Proposition 1 : inclure une brique « ingénierie pédagogique par le numérique », dès la formation initiale des professeurs.

Proposition 2 : inclure des modules de formation au numérique et à l'ingénierie pédagogique par le numérique dans la formation continue des professeurs.

Axe 2 – Faciliter et sécuriser l'accès aux marchés

Proposition 3 : déployer à large échelle un chèque « EdTech » pour les professeurs, sur le modèle du « Pass culture ».

Proposition 4 : consolider le CPF, en finançant le reste à charge sur les métiers en tension.

Axe 3 – Jouer l'union et renforcer la collaboration

Proposition 5 : renforcer les moyens des hubs régionaux EdTech.

Proposition 6 : créer une bannière visible et puissante de l'écosystème.

Axe 4 – Prioriser et fluidifier les investissements

Proposition 7 : soutenir les EdTech par la commande publique.

Proposition 8 : prioriser les investissements sur l'IA.

Proposition 9 : conditionner les aides à des obligations en matière d'inclusion et de responsabilité numérique.

Proposition 10 : simplifier les procédures d'appels d'offres publics et d'appels à projet.

Axe 5 – Accélérer la création de la plateforme des données de l'éducation

Proposition 11 : étudier la faisabilité d'un hub commun aux données de l'Education et de l'Enseignement Supérieur.

Axe 6 – Donner plus de visibilité au périmètre et ambitions des « communs numérique »

Axe 7 – Créer une instance dotée de moyens et d'objectifs ambitieux pour accélérer la formation par le numérique, tout au long de la vie

Proposition 12 : créer un Haut-Commissariat chargé de la mise en oeuvre des ambitions françaises d'accélération de la formation par le numérique.